



Discours de présentation du Collectif Lillois de Psychanalyse – le samedi 20 novembre 2021 à Lille

Chers collègues, chers amis,

Nous vous souhaitons la bienvenue à cette réunion de présentation du Collectif Lillois de Psychanalyse. Nous sommes très heureux de vous accueillir ce matin.

Très heureux aussi que cette réunion puisse enfin se tenir puisqu'initialement elle avait été prévue le 23 mars 2020, ce qui s'avéra tomber six jours après le début du « premier confinement ». Puis, pendant un an et demi, suspendus que nous étions à un calendrier dicté par des indicateurs sanitaires et des choix politiques, nous n'avons pas souhaité reprogrammer cet évènement au risque de devoir une nouvelle fois l'annuler. Nous avons attendu des temps un peu plus sereins, même si rien n'est encore gagné.

Alors, pour la petite histoire, cela fait de nombreuses années que nous nous connaissons, et travaillons ensemble (disons une quinzaine d'années). Et quelques années maintenant que l'idée a germé de « formaliser », d'une manière qu'il restait à définir, notre collaboration.

Mais avant d'inventer un dispositif qui accueille nos projets, de donner une identité à notre « petit collectif », nous avons voulu expérimenter concrètement le travail à trois, en créant, en 2016, le séminaire « cure analytique, psychothérapie analytique, psychothérapie d'inspiration analytique » qui, aujourd'hui, est une activité centrale de l'association.

Il s'agit d'un séminaire mensuel, à trois voix, qui rassemble depuis six ans une vingtaine de participants – psychologues, psychiatres, thérapeutes – et qui, à partir de la clinique et

des diverses pratiques fondées sur l'hypothèse de l'inconscient, tente de frayer de nouveaux chemins théoriques.

Le succès de ce séminaire – la taille de l'auditoire, la diversité des participants, leur fidélité à ce rendez-vous, leur enthousiasme qui dément l'idée d'une psychanalyse à l'agonie – le succès de ce séminaire donc, nous a donné envie de penser un dispositif plus large, en l'occurrence celui d'une association, et de généraliser, en quelque sorte, cette expérience.

Mais pour cela il fallait aussi tenir compte de certains points d'achoppement, de difficultés ou de mécaniques que nous souhaitions éviter, d'autant que nous avons également à notre actif une certaine expérience associative, certes faite de belles rencontres, révélant la richesse et les possibles d'un travail à plusieurs, mais aussi source d'enseignements quant aux écueils des formations et scènes groupales.

Ainsi l'ambition fut-elle, comme le choix du nom « Collectif Lillois de Psychanalyse » le figurait, de créer un véritable « collectif », au sens latin de « ce qui rassemble », autour d'un objet commun, la psychanalyse. Et pour cela il s'agissait d'imaginer un dispositif original, un outil de travail pertinent et fécond, en se gardant de proposer une « association de plus » dans le paysage associatif lillois.

Pour passer de cet idéal à un projet concret, plusieurs questions se sont posées à nous, montrant qu'avant de savoir exactement ce que nous voulions faire, nous savions ce dont nous ne voulions pas.

Comment échapper à un « entre-soi d'analystes » avec ses effets de fermeture ? Comment éviter le regroupement d'analysants, dont le risque est que la parole soit sans cesse discréditée et la conflictualité mise au compte du symptôme non suffisamment analysé de chacun ?

Comment se prémunir des enjeux narcissiques et des enjeux de pouvoir, qui guettent les groupes en général et qui prennent le pas sur le travail et la cause à défendre ?

Comment se garder d'une attitude « consumériste » des adhérents et autres participants, envers l'association ? Comment empêcher l'avidité quant au savoir, comme s'il s'agissait de venir remplir au maximum sa besace ?

Mais aussi...

Comment accueillir la différence, tout en restant fidèles à des principes fondamentaux – l'irrévocabilité de l'hypothèse de l'inconscient, l'existence du transfert et l'expérience du divan ?

Comment faire vivre la psychanalyse, créer, inventer, renouveler, dans un contexte où celle-ci est attaquée, décrédibilisée, voire diabolisée jusqu'à être menacée de mort, parfois même – cela constituant le danger le plus grave – « de l'intérieur » ?

Comment rester « connectés » – à l'autre, à la société, au monde –, en évitant le repli sur des causeries théoriques, les postures d'exégètes ou encore les positions surplombantes face au débat public ?

Et, plus largement, comment penser le rapport à l'héritage de la psychanalyse ? Et à sa transmission ?

À toutes ces questions un début de réponse est possible, à condition de proposer un juste diagnostic (diagnostic au sens de Nietzsche) de la situation actuelle de la psychanalyse.

*

La psychanalyse va mal. De tout bord, de l'extérieur comme de l'intérieur, elle est attaquée. D'un côté, il y a les béotiens qui, lui vouant une haine féroce, veulent sa mort, requérant à cor et à cri son interdiction au nom de sa dangerosité supposée – les neuroscientistes –, de l'autre, il y a les psychanalystes qui, sentant passer le vent du boulet, soit s'instituent surmoi collectif édictant *ubi et orbi* des décrets sur la bonne santé morale des gens – les psychanalystes moralistes –, soit, effrayés par tant de haine, se replient sur l'entre-soi d'une communauté qui étouffe dans les embruns de naphthaline et de complot – les psychanalystes persécutés – ; et, entre les deux, il y a tous ces « psys » qui, entre compromis et compromission, intègrent la psychanalyse dans leur caisse à outils de super bricoleur, la transformant en tournevis cruciforme de la réparation psy – les intégratifs –, ou qui, avec l'énergie du désespoir, cherchent à tout prix à justifier la psychanalyse par la science la plus pure – les psy-neuroscientifi-cologues.

Oui, la psychanalyse va mal ! Et rien ne semble pouvoir la sauver de ce cancer qui l'étreint et la ronge. Ne serait-elle plus désormais qu'un cadavre dévoré par les vers ?

Et pourtant. Qui appelle-t-on lorsque le cas est sérieux ? Qui mobilise-t-on lorsque le traitement des comportements manque, et il n'y manque jamais, à soulager le sujet ? Qui convoque-t-on lorsque l'événement est tel qu'il appelle un travail en profondeur ? Eh bien

la psychanalyse ! Comme quoi, derrière les discours délétères, se cache tout autre chose, comme si la psychanalyse, contre vents et marées, conservait son aura, celle issue d'une illustre histoire faite de débats glorieux et de luttes épiques. Dès lors, peut-être ne faudrait-il pas grand-chose pour qu'elle retrouve la place qui lui sied, au cœur du débat d'idées, là où la pensée contemporaine s'élabore. Faut-il encore pour cela que les psychanalystes retrouvent la foi, la foi en la psychanalyse. Car, si problème et déclin il y a, il se situe d'abord à cet endroit : étonnement, les psychanalystes ont perdu la foi et, en perdant la foi, ont déserté la scène des idées, si bien qu'ils ne sont plus, et ce depuis belle lurette, l'interlocuteur privilégié des penseurs, ceux dont on attend un regard nouveau qui bouscule et interpelle, tout juste sont-ils bons à servir aux médias la soupe de l'expertise psychique. Conséquences : la nostalgie dans laquelle ils s'emmurent, celle du temps béni des héros de la psychanalyse, et leur déprime de peuple incompris.

La création du Collectif Lillois de Psychanalyse se veut une réponse, modeste certes, locale et limitée, à cette situation désolante. Avec sa mise sur pied nous tentons d'imaginer une réponse qui ne soit ni une plainte ni un passage à l'acte. Car il ne suffit pas de partir la fleur au fusil en dénonçant à tout va les charlatans et les ennemis pour qu'elle retrouve son entrain et récupère sa place. Selon nous, un enjeu prime sur tous les autres, que la psychanalyse redevienne une *promesse*.

Paradoxalement, même si elle est dénigrée, conspuée, accusée – et peut-être justement parce qu'elle est dénigrée, conspuée, accusée – la psychanalyse démontre qu'elle est enviable, nombreuses étant les personnes qui la jalouent. Mais de quoi l'envie-t-on ? De son pouvoir supposé, pour ne pas dire fantasmé au point qu'on l'accuse de phagocyter les lieux de pouvoir et de soin. Or, le projet de la psychanalyse n'est-elle pas le contraire de l'usage d'un pouvoir ? N'œuvre-t-elle pas à l'émancipation des sujets ? Comme si dans son double mouvement d'aliénation transférentielle puis de séparation libératoire du désir, elle restait associée au seul premier. Nous voilà coincés dans cette situation ubuesque où l'on récuse sans retour la psychanalyse – la sentence se veut catégorique – au nom de l'idée fautive qu'on s'en fait, au nom de ce qu'elle n'est pas.

En ces temps de communication triomphante, aucune campagne de publicité, aucune stratégie marketing ne pourront redresser la barre car un autre type d'action est requis. Il y faut un *acte*, et pas n'importe quel acte, un acte analytique.

Par acte analytique Lacan désigne, en particulier, le passage de la position de l'analysant à l'analyste, en général, toute intervention de l'analyste dans la cure. Il précise : ces

interventions sont les dérivés du saut inaugural consistant à migrer du divan au fauteuil, l'ensemble s'inscrivant sous la loi d'une série, celle du désir de l'analyste. Elles sont donc, ces interventions, les actes seconds d'un acte métamorphique premier qu'elles ne cessent de répéter *ad libitum*.

Dans la mesure où il se veut une intervention sur la scène contemporaine, le Collectif Lillois de Psychanalyse est de l'ordre d'un acte. Par son acte, il réaffirme le désir freudien en tant qu'il fonde la psychanalyse ; par son geste, il essaie de se loger dans la série des actes qui, depuis plus d'un siècle, forment le mouvement analytique et fabriquent son histoire.

Mais de quel type d'intervention relève-t-il car l'intervention peut être multiple ? Est-il une interprétation, une construction, une scansion ? À l'ère postmoderne d'une psychanalyse crépusculaire, le Collectif Lillois de Psychanalyse se veut d'abord une *scansion*. Nous savons l'apport, pour ne pas dire la révolution, qu'a représenté l'invention par Lacan de la scansion. Introduisant l'acte dans une « *talking cure* » qui interdit l'agir, la scansion est la réponse proposée par l'homme de la rue de Lille à une psychanalyse bureaucratisée et cryogénisée, plus soucieuse du respect de ses standards que d'innover.

Dire du Collectif Lillois de Psychanalyse qu'il est une scansion c'est faire de sa naissance une « ponctuation heureuse », par laquelle sens est redonné au passé en même temps que s'oriente autrement l'avenir – puisque c'est toujours en vue de l'avenir qu'un retour est fait au passé. Aussi, étreignons l'agrégat des paroles dites et des pensées ouvragées, traquons l'impensé jusqu'au cœur des silences, expérimentons la boiterie et laissons-nous dérouter, frayons grâce à tout ce travail fidèle et minutieux d'autres horizons possibles.

L'ironie de l'histoire veut qu'à faire un usage systématique de la scansion sous la forme des séances courtes, les dits « lacaniens », qui le seraient justement du fait de cet emploi systématique, l'ont désormais érigé en nouveau standard. Réhabilitons l'usage exceptionnel de la scansion ! Voilà ce que pourrait être le message minimal du Collectif Lillois de Psychanalyse.

Reste que l'acte a ceci de particulier que, n'étant pas une action, il est sans sujet ni programme, sans retour ni secours ; et s'il se fait sans conscience il n'est pas sans inconscient, à tel point qu'il entre dans la catégorie de ces événements dont on peut dire seulement dans l'après-coup : « il a eu lieu ! ».

Si nous souhaitons faire de la création du Collectif Lillois de Psychanalyse un acte, un acte analytique de surcroît, il n'en reste pas moins que rien ne nous garantit qu'il soit tel. Que vous soyez si nombreux à participer à cette présentation dit au moins qu'il suscite une promesse. N'est-ce pas là déjà un effet d'acte ?

*

C'est en prenant acte de ce diagnostic que les statuts ont été pensés et rédigés.

Entrer dans une explicitation détaillée des statuts serait fastidieux, et sans doute inutile, puisque chacun peut s'y reporter – ils sont d'ores et déjà disponibles sur le site du Collectif Lillois de Psychanalyse. Bornons-nous à en commenter les points saillants, les dispositions majeures, en cherchant à dégager l'esprit qui nous a guidés dans la détermination rigoureuse de leur littéralité. Quatre questions seront successivement isolées : la question des objets, la question des membres, la question du groupe l'Agalma, enfin la question des mandats. C'est à travers ces quatre points en particulier qu'est mise en jeu la spécificité du Collectif Lillois de Psychanalyse, que prend corps notre désir de ne pas faire du Collectif Lillois de Psychanalyse, au stade encore « virtuel » de sa conception, « une association de plus dans le paysage lillois ».

On peut mettre la question des objets à part des trois autres questions. La rubrique « objets » balise *a priori* le champ des *possibles souhaitables* que se donne l'association, elle dessine le cadre programmatique à l'intérieur duquel pourront se déployer toutes les actions et activités entreprises au sein et au nom du Collectif Lillois de Psychanalyse.

Tandis que les questions des membres, du groupe l'Agalma et des mandats, relèvent des dispositifs institutionnels destinés à tenter de prémunir l'association des dérives ordinaires où s'embourbent nombre d'associations, psychanalytiques y compris.

Commençons par les objets. Ils se répartissent en quatre catégories : *expérimenter*, *déconstruire*, *réinventer*, *diffuser*. Une remarque de Paul Ricœur nous permettra de leur donner un sens – à la fois une signification et une orientation.

La validité de l'approche psychanalytique, explique Ricœur, est à la fois illimitée et

limitée¹. Elle est illimitée du côté des *objets*, justement ; mais limitée du côté du *point de vue* à partir duquel les objets sont envisagés.

Validité illimitée du côté des objets : il n'existe pas d'objet que la psychanalyse ne puisse « faire sien », c'est-à-dire soumettre à l'interprétation proprement analytique. Il n'existe pas d'objet qui, par sa nature propre, rendrait invalide l'approche analytique.

Validité limitée du côté du point de vue : la psychanalyse aborde tout objet à partir d'une conceptualité originale qui, comme chacun sait, a été forgée dans le creuset singulier de la clinique des névroses. Ce que la psychanalyse apporte en propre lorsqu'elle envisage un objet, c'est cet angle de vision, ce prisme issu de la clinique qui permet de voir ce qui sinon resterait invisible. Dire avec Ricœur que la validité du point de vue proprement psychanalytique est limitée, ne revient pas à l'invalider. Mais seulement à rappeler que l'approche psychanalytique n'est pas la seule possible, qu'il existe, en droit comme en fait, d'autres interprétations issues d'autres champs d'expériences, également, *a priori*, valides.

Dans le *Préambule*, nous posons que se réclamer de la psychanalyse, c'est *a minima* revendiquer de « penser depuis l'hypothèse de l'inconscient ». Ce qui singularise l'approche analytique, ce qui la définit en propre et « limite » sa validité sans l'invalider, c'est bien de penser à partir de l'hypothèse de l'inconscient. Nous avons ajouté : travailler à partir du transfert...

À partir de là, on comprend que la psychanalyse n'a pas à craindre de perdre son âme en sortant du champ clos analytique où trop souvent on la confine. Le manque de foi dans la psychanalyse se traduit entre autres par la réduction de l'activité intellectuelle au commentaire inlassable de l'œuvre des fondateurs. Dans certains cercles analytiques, les ouvrages qui ne relèvent pas directement de la littérature strictement analytique, sont l'objet d'un autodafé symbolique, ils sont rejetés sans avoir été lus. L'entre-soi, le repli sur soi institutionnel, se double d'un auto-confinement intellectuel, qui dans ses formes les plus pathologiques aboutit à l'autophagie...

Échapper à la nutrition autophagique, chercher de l'air en sortant de l'atmosphère raréfiée de l'enclos analytique, c'est négativement ce qui a inspiré la détermination de nos quatre

¹ Paul Ricœur, *De l'interprétation* ; Seuil, Points/Essais, 1995 ; p. 165.

objets. Positivement, c'est la conviction que la psychanalyse n'est jamais aussi vivante, féconde et inventive que lorsqu'elle se risque à la rencontre d'objets, de discours, d'expériences, de types de rationalité qui lui sont de prime abord étrangers. Cette rencontre avec des objets hétérogènes ne relève pas de la « psychanalyse appliquée », si du moins par cette expression on désigne l'acte de soumettre de l'extérieur ces objets à un paradigme² psychanalytique intangible, acte par lequel dans les débats d'idées, la psychanalyse exercerait une sorte de magistère intellectuel et moral. Il s'agit plutôt d'éprouver – de mettre à l'épreuve et d'approfondir – les ressources interprétatives de la psychanalyse en lui donnant l'occasion de se mesurer avec des objets situés hors de son domaine d'origine, de se frotter à eux au plus près de leur phénoménalité propre, de scruter leur texture singulière, et de l'inciter ainsi, par un choc en retour, à se transformer, à modifier certains de ses concepts opératoires ou à en créer de nouveaux, tout en veillant à ne pas dissoudre la spécificité de son « point de vue » dans un contact fusionnel avec ces objets.

Concernant la question des membres, l'article 4 distingue plusieurs modalités d'« appartenance » au Collectif Lillois de Psychanalyse : les membres, les adhérents, les participants, les partenaires. Cet ordre d'énumération correspond de fait à une gradation qui n'est pas fonction de différences pré-existantes à l'engagement dans l'association – comme par exemple la différence entre analystes et analysants, ou encore la différence de dignité supposée entre professions. Ces différents degrés sont fonction exclusivement de l'importance d'implication dans la vie de l'association. Aucun ne dépend d'un titre ou d'une qualité, il reflète strictement la contribution plus ou moins active, plus ou moins décisive, à la vie du collectif. Il est du coup éminemment temporaire, provisoire ; il s'éteint avec l'activité qui la fonde.

Ce qui définit le *membre*, c'est d'être à l'initiative d'une activité. La seule condition pour devenir membre – abstraction faite du paiement d'une cotisation annuelle qui ouvre le droit de participer à l'ensemble des activités proposées par l'association – est donc de proposer un projet d'activité qui fera vivre l'association, et qu'on s'engage à conduire, en accord naturellement avec les objets définis dans l'article 2. La triste perspective d'un membre qui serait *passif* devient par conséquent impossible : « membre passif » est une contradiction *in adjecto*.

² Paradigme : modèle théorique de pensée qui oriente la recherche et la réflexion scientifiques (Larousse)

Il y a plus : l'admission d'un membre est conditionnée à une appréciation du projet qui incarne et répond de son désir de participer à un collectif. Cette appréciation est menée par un groupe dédié à cette mission, nommé *l'Agalma*, dont nous allons bientôt parler.

Ce qui définit l'*adhérent*, c'est d'adhérer au projet global de l'association, cette adhésion étant symbolisée par le paiement d'une cotisation annuelle, *et* de prendre part (ou d'assister ; en tout cas, il n'initie pas) à au moins une des activités de l'association.

Le *participant* prend part à au moins une des activités de l'association, mais n'adhère pas expressément au projet de l'association. Il ne paie aucune cotisation, mais seulement un « droit d'entrée » pour la ou les activités auxquelles il participe.

Enfin le *partenaire* aide à la vie de l'association par une contribution financière ou toute forme de service bénéfique à l'association.

Le sens de ces distinctions et dispositions est d'établir les conditions pour que l'institution n'étouffe par son inertie ni le projet collectif ni les ferments de créativité... Il s'agit d'inventer une forme d'organisation qui condamne l'association à ne fonctionner qu'en produisant sans cesse les conditions internes de son dynamisme. Il s'agit en même temps de se prémunir contre les méfaits du consumérisme : il ne suffit pas de payer pour devenir membre, il faut présenter un projet. Notre espoir étant que l'association ne finisse pas par devenir à elle-même sa propre fin, qu'elle demeure au service des buts qu'elle poursuit.

Envisageons maintenant le groupe de *l'Agalma* qui est une émanation du *collège des membres*. Il se compose de 3 personnes au moins, 6 au plus, élues parmi le collège des membres pour une durée d'un an.

Une fois formé, le groupe de *l'Agalma* fonctionne indépendamment du bureau. S'il n'intervient que sollicité par le bureau, c'est en toute indépendance qu'il travaille à analyser le projet, à étudier la contribution présentée par l'impétrant. C'est lui seul qui décide des moyens à mettre en œuvre et des rencontres nécessaires à une appréciation juste et éclairée de la contribution. Ce n'est pas au bureau, mais au collège des membres, qu'il rendra compte de cette contribution, c'est le collège des membres qui accepte ou refuse la

contribution. Enfin, l'*Agalma* devra rendre compte de son travail devant l'Assemblée Générale.

Si la contribution de l'impétrant est acceptée, il lui est proposé de devenir membre.

Le rôle du groupe l'*Agalma* est essentiellement un rôle de *porteur*. Il ne doit pas être compris comme un rôle d'évaluation, au sens habituel du terme. Il s'agit avant tout d'*accompagner* l'impétrant, à travers des rencontres et des échanges répétés, en mettant au travail son désir d'inscrire son projet personnel dans la dynamique interne et l'esprit du Collectif. En favorisant ce passage d'un projet personnel en projet pleinement accordé aux objectifs du Collectif, l'*Agalma* initie la transformation du transfert en transfert de travail. Il est par-là le garant et en même temps l'initiateur – par le jeu de la relation transférentielle qui s'instaure avec l'impétrant –, de la teneur proprement analytique du projet considéré. Enfin, par le jeu de ses rapports avec le bureau, le collège des membres et l'Assemblée Générale, l'*Agalma* constitue une forme de « contre-pouvoir » lui-même pondéré par les autres instances de l'association.

Nous abordons enfin la question des mandats, en lien avec celle du bureau. Comme l'*Agalma*, le bureau est une émanation du collège des membres. Afin de désamorcer les enjeux de pouvoir, le bureau est élu, toujours comme le groupe l'*Agalma*, pour une durée d'un an. Une fois élus, les membres du bureau décident par vote interne de l'attribution des *mandats*. Les mandats ne correspondent pas à des titres auxquels il serait possible de s'identifier, mais à des fonctions ou missions confiées à tel ou tel membre pour une durée très limitée (un an, renouvelable). Il s'agit d'éviter que les membres du bureau en viennent à s'estimer propriétaires de leur titre. L'exercice des mandats est soumis au contrôle du collège des membres.

Ces statuts ont été conçus pour que le Collectif Lillois de Psychanalyse contribue à redonner à la psychanalyse valeur de promesse. Pour conjurer aussi les désillusions que nous avons pu vivre à l'intérieur d'autres associations. Ces statuts constituent un pari. À l'heure de passer de la conception à la réalisation, nous ne savons pas s'il sera tenu. Mais nous y croyons...

*

Aujourd'hui le Collectif Lillois de Psychanalyse s'articule autour de deux séminaires mensuels, mais aussi d'un site internet dont, en particulier, le blog que nous alimentons régulièrement, ainsi que la publication de textes, de type article.

Lors du confinement de l'automne dernier, nous avons décidé de suspendre le séminaire « cure analytique, psychothérapie analytique, psychothérapie d'inspiration analytique » et refusé de l'animer « en distanciel » ; puis, assez vite, nous avons acté le fait qu'il était nécessaire de clore prématurément l'année 2020-2021.

Il est intéressant de revenir en quelques mots sur les raisons qui nous ont conduits à cet arrêt anticipé mais heureusement temporaire du séminaire puisqu'il s'agit là d'un exemple de la dimension politique que nous souhaitons conférer au Collectif Lillois de Psychanalyse – au-delà de l'acte politique que constitue en soi sa création –, dimension politique dans sa manière-même de fonctionner.

Trois raisons sont à l'origine de la suspension du séminaire : une raison matérielle, une raison structurelle et une raison éthique.

La raison matérielle tient à une particularité de ce séminaire, le fait qu'il s'agisse d'un séminaire à trois voix ; nos trois voix qui s'articulent mais, au-delà de cela, et comme nous le faisons aujourd'hui pour cette présentation, qui se lie d'une manière singulière : quand l'un d'entre nous parle, il le fait, non pas seulement en son nom propre, mais aussi et surtout au nom du petit collectif que nous formons tous les trois. Et cela ne peut fonctionner que si nous sommes en présence, ensemble.

La seconde raison est structurelle.

Même si ce séminaire consiste en un exposé que nous travaillons en amont, il n'en reste pas moins qu'il vient sensiblement à se modifier au moment où il s'énonce face à l'auditoire dont les réactions, même silencieuses, orientent le discours ; et peut-être surtout, il vient à se modifier dans l'après-coup, quand il faut imaginer la séance suivante.

Ces réactions peuvent prendre la forme d'une interpellation, d'un témoignage, parfois d'une dispute, mais c'est aussi du non-verbal, une ambiance, un agencement des corps, la manière dont nous « sentons » la salle ; c'est une donnée « physique » que le distanciel abolit de fait. Ce séminaire est donc le lieu d'une expérience, qui engage les corps, et pas simplement un lieu de transmission de connaissances qui pourrait se faire par écran interposé.

Enfin, une raison éthique.

Animer le séminaire en distanciel aurait signifié que le travail pouvait se poursuivre, « comme si de rien n'était », pourvu que l'on trouve le dispositif palliatif, l'équipement adéquat, le logiciel performant. « Comme si » la pandémie n'était qu'un aléa qui empêchait la tenue concrète des séances mais qu'il serait possible de contourner avec les bons outils.

Sauf qu'il nous a semblé que loin d'être un simple aléa, cette pandémie marquait une rupture et que nous ne pouvions pas, justement, faire « comme si ».

Car il s'agit d'une véritable rupture, qui, certes, était déjà en cours avant le Covid, mais que la pandémie révèle de manière éclatante et qui inaugure la constitution d'un monde nouveau, dont nous ne voyons pas encore clairement les contours, mais dont les côtés libéricide et de surveillance généralisée nous sautent aux yeux.

En clôturant le séminaire avant l'heure, nous avons cherché à nous dégager des griffes de l'Autre aux déclarations duquel nous étions suspendus à chaque fin de mois, en réaffirmant notre liberté.

À notre échelle il s'agissait de résister à l'omniscience de l'Autre, en recouvrant, sur ce point, le droit de disposer de nos vies.

Mais aujourd'hui, l'heure est à la reprise des projets, les séminaires sont relancés ; et cette liberté pleinement retrouvée (ou presque) nous permet d'espérer l'essor de l'association dont l'un des enjeux, qui se pose de manière encore plus aigüe dans ce moment de l'Histoire, pourrait être :

À l'ère post-moderne, comment mettre en place les conditions pour faire advenir l'expérience analytique ?

Kristina Herlant-Hémar, Jean-Yves Deshuis, Christophe Scudéri